

L'enseignement privé dans l'académie de Lille

Dans l'académie de Lille, la part des élèves scolarisés dans le privé progresse depuis quelques années. L'enseignement privé représente ainsi 22 % des effectifs en 2016. Cette progression est portée par le 1^{er} degré. L'enseignement privé est davantage implanté dans le département du Nord, à des degrés variables selon les bassins d'éducation. Il accueille moins d'élèves défavorisés que l'enseignement public. Ce phénomène va en s'accroissant. Enfin, l'enseignement privé obtient de meilleurs résultats aux examens mais conserve moins ses élèves que l'enseignement public, en particulier à l'issue de la 3^{ème}.

En 2016, 181 600 élèves sont scolarisés dans l'enseignement privé dans l'académie de Lille, au sein de 362 écoles du 1^{er} degré et 187 établissements du 2nd degré. L'enseignement privé représente 22 % des élèves de l'académie, soit 5,3 points de plus qu'au niveau national. Cela fait de Lille la 4^{ème} académie derrière les académies de Nantes, Rennes et Paris. En comparaison, dans l'académie de Créteil, comparable en taille à celle de Lille, le privé représente 8,7 % des effectifs.

Près de 84 500 élèves du 1^{er} degré sont désormais scolarisés dans une école privée à la rentrée 2016, soit 18,4 % des élèves du 1^{er} degré (figure 1).

Dans le 2nd degré, l'enseignement privé accueille 97 100 élèves, soit 26,4 % des élèves.

Une progression de l'enseignement privé portée par le 1^{er} degré

Depuis 2013, la part de l'enseignement privé a progressé sous l'effet conjugué d'une hausse des effectifs du privé (+1,2 %) et d'une légère baisse des effectifs du public (-0,3 %).

La hausse des effectifs du privé est portée par le 1^{er} degré : la part des élèves qui y sont scolarisés a en effet augmenté de 0,8 point depuis 2013, tandis que celle des élèves du 2nd degré a diminué de 0,5 point.

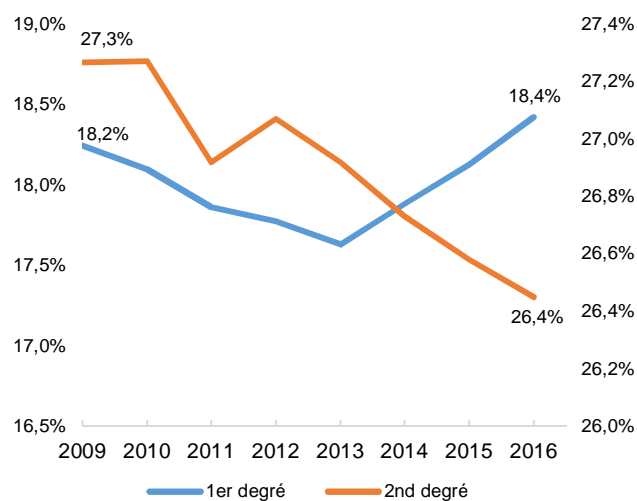
L'enseignement privé plus implanté dans le Nord

L'enseignement privé représente 26,2 % des élèves dans le Nord contre 14,3 % dans le Pas-de-Calais.

Dans le 2nd degré en particulier, l'écart varie du simple au double entre les deux départements (32,1 % dans le Nord contre 16,2 % dans le Pas-de-Calais).

1 La part du privé en hausse depuis 2013 dans le 1^{er} degré

Évolution de la part du privé dans le 1^{er} et le 2nd degré



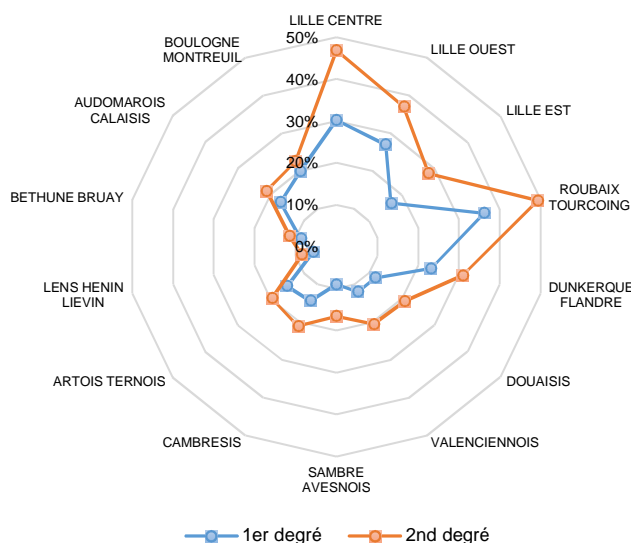
Champ : secteurs public et privé sous contrat.

Source : MENESRI, Systèmes d'information Onde, Scolarité.

Les bassins de Lille-Centre et Roubaix-Tourcoing se distinguent par un poids élevé de l'enseignement privé (figure 2) : plus de 30 % dans le 1^{er} degré et plus de 40 % dans le 2nd degré. A contrario, seulement 5,7 % des élèves du 1^{er} degré et 8,5 % des élèves du 2nd degré du bassin de Lens-Henin-Liévin sont scolarisés dans le privé.

2 Une part importante d'élèves scolarisés dans le privé pour le bassin de Roubaix-Tourcoing et Lille-centre

Part du privé dans les 1^{er} et 2nd degrés par bassin



Champ : secteurs public et privé sous contrat.
Source : MENESRI, Systèmes d'information Onde, Scolarité.

Une baisse des élèves d'origine sociale défavorisée dans l'académie, davantage marquée dans le privé

Dans le 2nd degré privé, près d'un élève sur 4 est d'origine sociale défavorisée contre un peu plus de 1 sur 2 dans le 2nd degré public en 2016.

Depuis 10 ans, la composition sociale des élèves du 2nd degré évolue : la part des élèves d'origine défavorisée ne cesse de diminuer tandis que celle des élèves d'origine sociale très favorisée augmente. Cette recomposition concerne à la fois le public et le privé mais avec une ampleur différente.

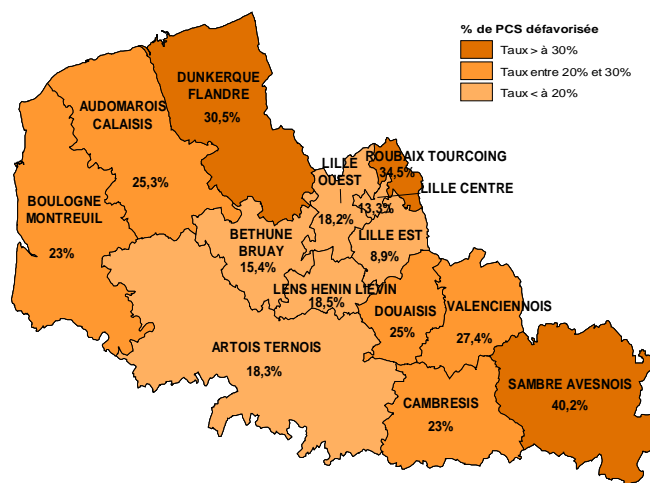
Ainsi la part des élèves défavorisés diminue plus rapidement dans le privé que dans le public : 4,8 points contre 2,4 points dans le public. Dans le même temps, la part des élèves très favorisés progresse plus vite dans le privé. Elle atteint 32,8 % en 2016, soit une augmentation de 4,9 points en 10 ans. Dans le public, la hausse est moins importante (+2,4 points).

Selon les bassins d'éducation, la part d'élèves d'origine sociale défavorisée scolarisés dans le privé est très variable (figure 3). Celle-ci est très élevée dans les bassins de Roubaix-Tourcoing et Sambre-Avesnois, à l'inverse des bassins de Lille-Est et Béthune-Bruay.

Cela peut notamment s'expliquer par la structure de l'offre d'enseignement.

3 Enseignement privé : moins de 40 % d'élèves défavorisés dans 13 des 14 bassins de l'académie

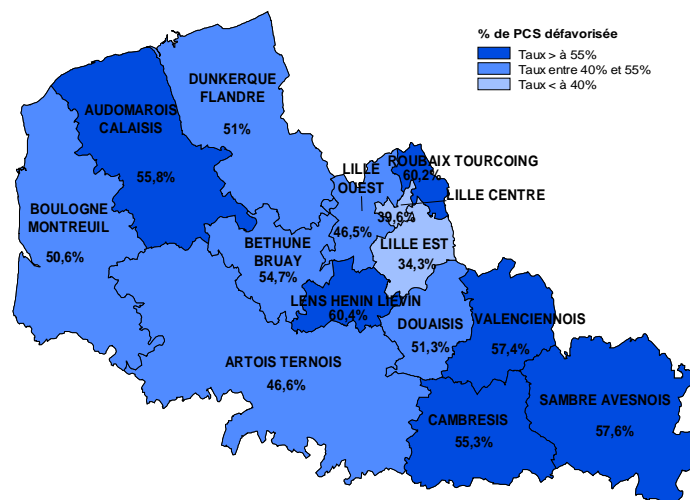
Part de PCS défavorisées dans le 2nd degré privé



Champ : secteur privé sous contrat.
Source : MENESRI, Système d'information Scolarité.

4 Enseignement public : plus de 40 % d'élèves défavorisés dans 12 bassins

Part de PCS défavorisées dans le 2nd degré public



Champ : secteur public.
Source : MENESRI, Système d'information Scolarité.

Au sein d'un même bassin, les disparités sociales peuvent être très fortes entre secteurs d'enseignement. Par exemple, le bassin de Lens-Hénin-Liévin compte 18,5 % d'élèves défavorisés dans le privé contre 60,4 % dans le public (figures 3 et 4).

Une part de boursiers moins importante dans le privé que dans le public

Fortement liée à l'origine sociale, la part de boursiers est moins importante dans le privé : 18,5 % contre 40,1 % dans le public tous cycles confondus. Ces taux varient d'un bassin à l'autre. C'est notamment le cas dans le bassin de Lens-Henin-Liévin, où ces parts sont de 10,8 % dans le privé contre 47,5 % dans le public. Les bassins de Roubaix-Tourcoing et Sambre-Avesnois sont ceux où la part de boursiers est la plus importante dans le privé (environ 30 %). À l'inverse, les bassins de Béthune-Bruay et de l'Artois-Ternois ont des faibles taux de boursiers (inférieurs à 10 %).

Les élèves d'origine sociale défavorisée quittent plus fréquemment le secteur privé

Le passage entre le CM2 et la 6^{ème} et entre la 3^{ème} et la 2^{nde} sont des moments charnières où les élèves sont davantage susceptibles de changer de secteur scolaire. À la sortie du 1^{er} degré, les flux privé-public et public-privé sont identiques en proportion mais concernent des volumes d'élèves très différents : 13,7 % des élèves du public rejoignent le privé en fin de CM2, soit 5 700 élèves. Les élèves très favorisés sont les premiers concernés : 26,6 % d'entre eux changent de secteur contre 7,7 % des élèves défavorisés.

Réciproquement, 13,9 % des élèves issus du privé s'inscrivent dans une 6^{ème} du secteur public à la fin du CM2, soit 1 400 élèves. Les élèves d'origine sociale défavorisée sont les plus concernés : environ 25 % d'entre eux quittent le privé contre 6,3 % des élèves très favorisés. Les élèves des bassins de la métropole Lilloise changent moins de secteur que les élèves des autres bassins : 6,9 % pour Lille-centre contre 31,1 % pour la Sambre-Avesnois.

En fin de 3^{ème}, le flux privé vers public est en proportion plus important que le flux public vers privé.

Parmi les élèves de 3^{ème} de collège privé qui choisissent une filière générale et technologique (GT), 1 élève sur 4 s'oriente vers le public, soit 2 500 élèves. Là encore, les élèves d'origine sociale défavorisée sont les plus concernés (près d'un élève sur trois). Le niveau scolaire joue également : 78,7 % des élèves issus du privé et ayant eu plus de 14 au DNB restent dans le privé contre 35,6 % pour les élèves ayant eu entre 10 et 12. Les élèves du bassin Roubaix-Tourcoing (9,6 %) quittent moins fréquemment le secteur privé contrairement aux élèves du bassin Artois-Ternois où 45,8 % changent de secteur.

À l'inverse, la part d'élèves qui quittent le public pour le privé à l'entrée en 2^{nde} GT est très faible (5 %, soit 1 100 élèves). Contrairement à ce qui se passe dans le privé, ce sont les élèves avec un niveau scolaire élevé et une origine sociale très favorisée qui sont les plus concernés. Au niveau infra-académique, les flux du public vers le privé sont les plus marqués dans les bassins de Roubaix-Tourcoing et Lille-Est (respectivement 14,4 % et 9,8 %).

Dans la voie professionnelle, 1 élève sur 4 quitte le secteur privé (500 élèves) alors que seulement 1 élève sur 10 quitte le public (800 élèves). Contrairement à la 2^{nde} GT, les caractéristiques sociales et le niveau scolaire jouent peu. L'offre de formation est davantage susceptible d'influencer le changement de secteur.

Une meilleure réussite aux examens dans le privé

Quel que soit l'examen considéré, la réussite est meilleure dans le secteur privé que dans le secteur public (*figure 5*). À la session 2016 du DNB (série générale), le taux de réussite atteint 97,3 % dans le privé contre 85,4 % dans le public. De même, au bac

Encadré 1 : Les établissements du privé inégalement implantés dans les territoires

L'académie de Lille compte 187 établissements privés : 116 collèges, 59 lycées dont 26 lycées polyvalents, et 12 lycées professionnels. Les établissements sont répartis très inégalement sur le territoire de l'académie. Dans le bassin de Lens-Henin-Liévin, qui propose une offre publique très large (35 collèges, 8 lycées et 9 lycées professionnels), le nombre d'établissements privés est très faible : 2 collèges, 1 lycée et aucun lycée professionnel. Au contraire, le bassin de Lille-Centre possède un nombre important d'établissements privés : 14 collèges, 12 lycées, et 3 lycées professionnels pour 17 collèges, 9 lycées et 5 lycées professionnels publics. L'offre de formation diplômante dans la voie professionnelle du 2nd degré (CAP et Bac professionnel) est moins représentée dans le privé. Alors que le public propose la quasi-totalité des formations diplômantes, les établissements privés n'en offrent que 75 sur les 130 existantes. Par ailleurs, cette offre est inégalement répartie sur le territoire : en particulier, les bassins de Lille-Est et Béthune-Bruay ne possèdent aucune formation professionnelle dans le privé.

général et technologique, 97,4 % des élèves du privé obtiennent leur diplôme contre 88,9 % des élèves du public. Ces différences de réussite s'expliquent par une composition sociale différente entre le public et privé, les établissements privés ayant une part plus importante d'élèves d'origine sociale très favorisée ou favorisée. Ces élèves ont en effet de meilleurs résultats que les élèves défavorisés.

Les écarts entre les deux secteurs tendent à se réduire. Ainsi, entre les sessions 2007 et 2016 du DNB, l'écart entre les deux secteurs est passé de 19,1 à 11,9 points. Cette réduction est moins marquée pour le bac général et technologique (12,8 points en 2007 contre 8,5 points entre 2016).

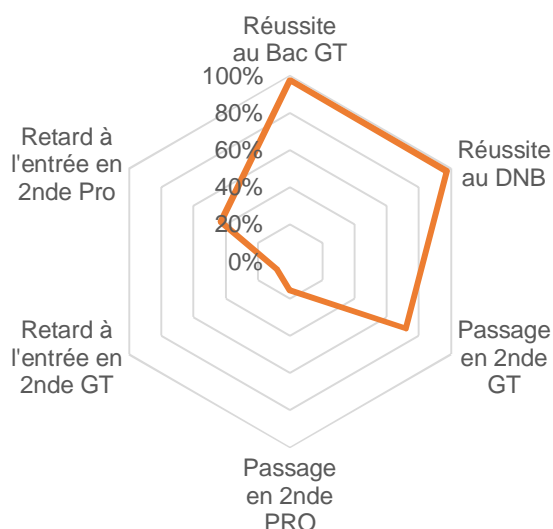
Une poursuite en filière GT plus importante dans le privé

L'orientation des élèves à l'issue de la troisième dépend fortement du secteur d'origine. Ainsi, les élèves scolarisés en 3^{ème} dans le privé poursuivent plus fréquemment en 2^{ème} GT : 72 % contre 58,6 % pour le public. Sur 10 ans, l'écart entre les deux secteurs diminue très légèrement de l'ordre de 0,6 point.

Le passage en 2^{ème} professionnelle est au contraire plus élevé dans le public (27,4 % contre 15,6 % dans le privé). Depuis 10 ans, la poursuite dans la voie professionnelle diminue dans les deux secteurs. L'écart public-privé s'est néanmoins réduit de 3 points, sous l'effet de politiques volontaristes en matière d'orientation des élèves dans le public.

5 Une réussite proche de 100 % aux examens du DNB et du Bac GT dans le privé

Principales données sur les réussites aux examens et les parcours dans le privé



Champ : secteurs public et privé sous contrat.
Source : MENESRI, Systèmes d'information Scolarité et Ocean.

Loïc Ourdouillie, Pasepa

Encadré 2 : L'enseignement supérieur dans les lycées privés

En 2016, la part des élèves scolarisés en post-bac dans les lycées privés est de 26,5 % (6 700 étudiants), ce qui est supérieur de 3,7 points à la moyenne nationale. Depuis 2008, la part du privé augmente chaque année (+1,9 point en 10 ans). Comme pour les 1^{er} et 2nd degrés, l'enseignement post-bac est davantage présent dans le Nord : 30,9 % contre 16,4 % dans le Pas-de-Calais. Les bassins de Lille-Est et Béthune-Bruay ne possèdent pas de formation post-bac. Dans les bassins de la Sambre-Avesnois et du Cambrésis, une part importante d'élèves sont inscrits dans le privé, respectivement 46,9 % et 42 %, contrairement aux bassins du Valenciennois et de l'Artois-Ternois (respectivement 13,4 % et 14,1 %).

Comme pour la voie professionnelle du 2nd degré, le privé propose une offre de formation post-bac moins importante. En outre, les STS sont essentiellement localisées dans les lycées polyvalents contrairement au public où elles sont davantage localisées dans les lycées généraux et technologiques.

Sources

Les données présentées dans cette publication sont issues des systèmes d'information Scolarité, Onde et OCEAN. Les données concernent les enseignements public et privé sous contrat.

Directeur de la publication : Luc Johann, recteur de l'Académie de Lille, Chancelier des universités

Responsable de la rédaction : Fabrice Danielou